



Expression Venelloise

Quelques conseils pour économiser l'eau ...

Quand l'été arrive, on se souvient combien l'eau est précieuse. Mais par où commencer pour économiser ? On fait le point sur les gestes et les équipements les plus efficaces à la maison comme au jardin.

L'eau est précieuse, nous le mesurons chaque année un peu plus. Pour réduire ses factures (en moyenne 500 € par foyer et par an selon l'ADEME) ou pour préserver cette ressource, on n'a que des bonnes raisons d'économiser l'eau. Mais où se cachent les consommations les plus importantes sur les 150 litres par personne et par jour*, soit une consommation domestique moyenne d'environ 54 m³ par habitant et par an. Quels sont les gestes et les équipements les plus efficaces pour faire des économies ? On partage idées et solutions pour que chaque goutte compte.

*source: Economie Eau France

1 - Comment trouver une fuite d'eau ?

Une fuite d'eau peut engendrer de nombreux dégâts chez vous et causer des dommages importants à vos voisins. Il faut donc pouvoir la repérer et la colmater rapidement pour éviter les problèmes !

Réparer une fuite d'eau, c'est d'abord la localiser, en rechercher la cause et diagnostiquer l'état du conduit. Certaines fuites d'eau peuvent être identifiées et réparées simplement, lorsqu'elles ont pour origine un équipement ou une canalisation accessible. Les autres, plus difficiles à repérer, nécessitent l'intervention d'un plombier.

Même si le diagnostic d'un dégât des eaux est une intervention courante en plomberie, celui-ci requiert un savoir-faire expert et un outillage spécifique. Nous vous conseillons d'avoir recours aux services d'un professionnel expérimenté et compétent pour vous aider. Découvrez tous nos conseils pour bien réagir face à une fuite d'eau dans votre logement.

Suivant l'origine de la fuite d'eau, elle sera plus ou moins facile à identifier. Plusieurs indices peuvent ainsi vous aider à repérer l'origine du problème, que la fuite ait lieu chez vous, chez vos voisins, ou dans les parties communes de votre immeuble.

1a - Une fuite d'eau visible sur les murs et plafonds

C'est le cas le plus simple. En présence d'une flaue d'eau ou de coulures sur les murs, remontez le ruissellement pour trouver l'emplacement de la fuite.

Si celui-ci est difficilement détectable, vous pouvez effectuer un test simple pour repérer les traces d'humidité : utilisez des papiers linge (type Sopalin®) ou du tissu blanc pour vous aider à trouver l'origine de l'écoulement.

Si la fuite semble sortir du mur, l'écoulement provient d'une canalisation encastrée. Selon la localisation de la fuite, et notamment sa proximité avec le réseau électrique (risques d'électrocution), il sera nécessaire de couper l'arrivée générale de l'eau ou celle de cette pièce. Dans tous les cas, appelez un plombier sans tarder.

Une moquette abîmée, des lames de plancher humides qui tuilent ou un carrelage qui se soulève peuvent être les symptômes d'une fuite dans un plancher. Des tâches jaunâtres au plafond, en l'absence de dégâts des eaux avérés, peuvent être le signe d'une fuite d'eau dans le plancher à l'étage.

Un plombier professionnel sera le plus compétent pour effectuer une recherche de fuite. Si celle-ci est invisible, il y a de grandes chances qu'elle se situe dans des canalisations encastrées ou enterrées

Vérifiez également le bon fonctionnement de vos appareils électroménagers. Des robinets ou des mitigeurs qui gouttent, une chasse d'eau qui coule peuvent entraîner une consommation d'eau supplémentaire de plusieurs dizaines de litres par mois. Contrôlez les robinetteries et équipements sanitaires de l'habitation, surtout avant de longues périodes de congés.

1b - La fuite d'eau invisible située après le compteur

Votre compteur d'eau affiche une consommation anormale alors que vous n'avez pas changé vos habitudes ? Vous avez vu votre facture d'eau augmenter subitement ? Vous êtes probablement victime d'une fuite d'eau invisible dans votre logement.

Il existe une méthode simple pour confirmer la présence d'une fuite invisible : avant de vous coucher, éteignez l'ensemble des appareils consommant de l'eau (machine à laver, lave-vaisselle, ...), coupez l'arrivée d'eau de vos équipements sanitaires ou de chauffage. Relevez la consommation affichée sur votre compteur d'eau. Si le lendemain matin, les chiffres de votre compteur d'eau ont augmenté, vous avez une fuite. La plupart des fuites invisibles se situent au niveau des canalisations encastrées ou enterrées.

2 - Réparer les canalisations

Pour les fuites d'eau "simples", repérées au niveau d'une canalisation visible ou d'une arrivée d'eau facile d'accès, on peut employer différentes techniques de colmatage. Pour une arrivée d'eau qui fuit au niveau des branchements, un simple ruban anti-fuite peut alors suffire.

Pour une canalisation percée, un mastic anti-fuite peut aider à colmater la fuite... Pendant un certain temps ! Même si cette méthode vous permet de limiter les dommages à l'instant T, nous vous recommandons de faire appel à un plombier professionnel pour réparer votre fuite plus durablement.

De même, si le ruban anti-fuite peut vous aider un certain temps, il faudra vérifier l'étanchéité des joints du robinet assez rapidement pour en avoir le cœur net.

Parfois, une fuite d'eau se produit à l'intérieur même d'un équipement. Bien que ce soit moins embêtant en termes de dégâts, cela peut entraîner une importante surconsommation d'eau !

L'exemple typique de ce type de fuite, c'est la chasse d'eau qui fuit : au lieu de s'arrêter de couler après avoir été actionnée, celle-ci continue de couler dans la cuvette en continu, avec un volume d'eau plus ou moins important. Cela peut être dû à l'usure de différents éléments, comme un manque d'étanchéité au niveau du clapet ou un flotteur endommagé. Pour tenter d'y remédier, vous pouvez commencer par regarder ce qu'il se passe à l'intérieur de votre réservoir de chasse d'eau. Un simple détartrage et une remise en état du mécanisme de chasse peut suffire à régler le problème. Sinon, faites appel à un plombier pour faire remplacer votre mécanisme de chasse !

La toilette quotidienne et les WC représentent à eux seuls 60 % de nos consommations. Alors on concentre nos efforts d'abord sur ces deux postes.

WC suspendu : Que faire en cas de problème ?

S'il propose un design plus moderne, un WC suspendu connaît les mêmes pannes qu'un WC à poser classique : de l'eau qui coule en continu dans la cuvette, une chasse d'eau qui ne fonctionne plus, des fuites au niveau du réservoir ou de l'évacuation... Le mécanisme de chasse d'eau des toilettes suspendues est aussi très sensible au calcaire et au tartre, ce qui peut, à terme, causer différentes pannes. Votre WC suspendu ne fonctionne pas comme vous le voudriez ? Voici nos conseils pour tenter de résoudre votre problème de toilettes.

Vous l'avez compris : si certaines fuites d'eau peuvent être identifiées et réparées simplement, d'autres nécessitent l'intervention d'un plombier professionnel.

Le plombier : l'expert en recherche et réparation de fuite d'eau

Le plombier est le professionnel le plus compétent pour trouver l'emplacement et colmater une fuite d'eau.

Si stopper un écoulement indésirable peut paraître facile et à la portée de tout le monde, effectuer une réparation solide, durable et parfaitement étanche d'un conduit ou d'une canalisation requiert des compétences et un matériel professionnel.

Le risque d'une réparation mal effectuée est de voir la fuite reprendre de plus belle, à n'importe quel moment, lorsqu'il n'y a personne à la maison ou en période de congés, et engendrer de très lourds dégâts.

Une intervention mal effectuée occasionnera de très lourds dégâts matériels, surtout dans un immeuble en copropriété.

Attention aux sociétés de plomberie malhonnêtes !

Évitez de recourir aux services de dépannage déposant des tracts publicitaires, type « numéros utiles », dans les boîtes aux lettres. Méfiez-vous également des annonces sponsorisées, remontant en tête de liste sur les moteurs de recherche. Des dépanneurs malveillants profitent de l'état d'anxiété des habitants pour facturer leurs interventions de façon excessive.

Certains artisans promettent une intervention en quelques minutes, pour se réserver le dépannage, et éviter que vous ne contactiez une autre personne. L'attente du prétendu professionnel peut alors durer des heures.

Enfin, seul un plombier compétent vous garantira une réparation pérenne. Il est facile de faire passer un rafistolage provisoire pour un vrai dépannage, et ainsi tromper le client.

Comment opère le plombier pour détecter une fuite d'eau sur une canalisation enterrée ?

Plusieurs méthodes peuvent aider à détecter une fuite d'eau sur une canalisation enterrée. Ces techniques avancées sont mises en place par un plombier professionnel lors d'une intervention de recherche de fuite :

- L'hydrophone, un outil qui permet de capter les vibrations émises par l'eau qui goutte hors des canalisations ;
- La thermographie, ou caméra thermique, qui permet de trouver l'origine d'une fuite grâce aux variations de température causées par celle-ci ;
- L'endoscopie, une micro-caméra d'inspection, placée au bout d'un flexible semi-rigide câblé. Cette caméra est insérée dans les cloisons, les vides sanitaires ou les canalisations pour repérer les fuites visuellement. Les images sont visibles sur un écran LCD.
- Le gaz tracteur, un mélange d'azote et d'hydrogène qui est injecté dans les canalisations pour repérer les fuites grâce à un détecteur de gaz ;

- La fluorescéine, un colorant de traçage qui réagit au niveau des fuites d'eau pour aider à les repérer.

Le coût et la prise en charge d'une fuite d'eau en urgence

Vous devez faire appel à un plombier pour votre problème de fuite d'eau ? Voici tout ce qu'il faut savoir sur le prix de son intervention et son éventuelle indemnisation.

Combien coûte une recherche d'une fuite d'eau par un plombier ?

Le coût du plombier pour détecter la fuite d'eau ou la réparer dépend de multiples facteurs :

- type de fuite (visible ou invisible) ;
- technique employée pour détecter la fuite ;
- emplacement de la fuite ;
- techniques, outils et matériaux mis en œuvre pour le dépannage.

Si la recherche de la fuite nécessite de la démolition ou de la dépose de revêtement (retrait de carrelage), un coût de réparation et de remise en état devra s'ajouter à celui de la détection de la fuite d'eau.

Propriétaire ou locataire, qui prend en charge le coût de l'intervention sur une fuite d'eau ?

La recherche et la réparation d'une fuite d'eau dans un logement est toujours à la charge de l'habitant, qu'il s'agisse d'un locataire ou d'un propriétaire-occupant.

Dans un immeuble, la recherche de fuite effectuée dans une partie privative est à la charge du propriétaire, même si le syndic l'a commandée.

Est-ce que l'assurance habitation prend en charge les fuites d'eau ?

La réparation d'une fuite d'eau et de ses dommages fait partie des garanties comprises dans une assurance habitation. L'assureur paie les dommages causés par une fuite d'eau à condition que celle-ci soit localisée et réparée, sur présentation d'une attestation de réparation. L'assureur peut aussi prendre en charge les dommages causés par la fuite chez un voisin lorsque ceux-ci ont fait l'objet d'un constat amiable. La déclaration de sinistre doit être effectuée dans les 5 jours ouvrés. Elle peut être faite en téléphonant directement au service client de la compagnie d'assurance ou par courrier recommandé.

Attention : tout ceci ne concerne que la réparation d'une fuite dans un logement. La prise en charge par l'assureur de la recherche de fuite est facultative. Elle fait en général l'objet d'une clause dans le contrat ou d'une option particulière.

La loi Warsmann, pour vous protéger en cas de surconsommation due à une fuite

La loi Warsmann de 2013 vous protège en cas de fuite d'eau ayant entraîné une surconsommation d'eau et des factures excessives. Cette loi impose notamment que votre fournisseur d'eau doive vous alerter en cas de consommation anormale, ce qui permet de limiter les dégâts. Elle permet également aux personnes victimes d'une fuite d'eau de bénéficier d'une indemnisation sous forme de remise sur le montant des factures d'eau qui ont été impactées par la fuite.

Pour bénéficier de la loi Warsmann, il faut répondre à différentes conditions :

- Après que votre fournisseur vous ait informé d'une consommation anormale, vous disposez d'un mois pour faire réparer la fuite.
- Vous devez ensuite lui fournir une attestation de réparation et lui demander votre indemnisation par courrier.

Pour être éligible à indemnisation, la fuite ne doit pas être causée par un appareil électroménager, un sanitaire, un appareil de chauffage ou une piscine : seules les fuites sur des canalisations sont concernées.

3 - Où sont les principales consommations d'eau ?

Pour faire des économies, mieux vaut concentrer ses efforts sur les postes les plus importants. Comment se répartissent nos 150 litres quotidiens ? En tête, le bain, la douche et les WC qui représentent 60 % de nos consommations. A vérifier aussi avant toute chose, l'absence de fuite. Un robinet qui fuit, c'est 120 litres de perdus chaque jour et pour une chasse d'eau, c'est 60 litres !

4 - Comment économiser l'eau à la maison ?

Dans la salle de bains, on se lave en mode éco !

D'abord, on préfère une douche rapide (30 à 60 litres) au bain (150 litres) : par an, cela représente 50 m³ d'économisés et 235 € pour une famille de 4 personnes*. Ensuite, on équipe ses robinets et pommeaux de douche de mousseurs et de réducteurs de débit qui font économiser de 30 à 50 % d'eau sans aucune perte de confort. Avec les robinets thermostatiques, qui coulent tout de suite à la bonne température, c'est encore 10 à 30 % d'eau économisée.

*source : Comité 21

Pour les WC, on s'équipe d'une double chasse (3 ou 6 litres contre 9 litres pour une

chasse d'eau classique soit 50 m³ et 130 € d'économies par an).

Et pour le linge, on lance une machine quand le tambour est plein, en privilégiant le programme éco (qui consomme 2 fois moins d'énergie qu'un programme à 60°C et 3 fois moins qu'un programme à 90°C selon l'ADEME).

Dans la cuisine, on boit l'eau du robinet !

Dans la cuisine, comme pour la salle de bains, mieux vaut équiper ses robinets de mousseurs, de réducteurs de débits ou choisir des robinets thermostatiques.

On évite aussi l'eau en bouteilles qui représente 36 millions de bouteilles par jour en France* et cache 7 litres d'eau virtuelle par bouteille ** !

Et on lui préfère l'eau du robinet (100 fois moins chère). Pour améliorer son goût et sa qualité, on s'équipe d'une carafe filtrante, d'un filtre sous évier ou d'un osmoseur. Et si le calcaire pose problème, un adoucisseur sera bénéfique pour toute la maison (et fera au passage faire des économies d'énergie et prolongera la durée de vie des équipements).

Et pour la vaisselle, on remplit un bac pour laver, un bac pour rincer, plutôt que de laisser le robinet couler. Mieux encore, on utilise le lave-vaisselle qui consomme 9 à 12 litres par cycle contre 25 litres d'eau pour 5 minutes de vaisselle au robinet environ.

* source : France Nature Environnement

** source : Consoglobe

Enfin, au jardin, on récupère et on arrose moins !

Plutôt que l'eau du robinet, on préfère l'eau de pluie stockée dans un récupérateur d'eau, gratuite et très douce pour les plantes. Ces récupérateurs d'eau de pluie peuvent bénéficier d'une aide à l'achat par les collectivités locales (Région, Département, Communautés de communes, Communes, ...). Il faut, pour cela, se renseigner auprès de la mairie ou aller sur le site : <https://www.departement13.fr/nos-actions/environnement/les-dispositifs/le-departement-vous-aide-a-recuperer-leau-de-pluie/>

Pour le potager ou les massifs, un arrosage goutte-à-goutte est très efficace (jusqu'à 60 % d'économies d'eau), complété ponctuellement par des oyas (pots en céramique micro-poreuse que l'on enterre près des plantes et que l'on remplit d'eau et qui laissent échapper progressivement l'eau qu'elles contiennent).

Certains gestes font la différence comme le paillage systématique qui limite l'évaporation ou l'arrosage « à la fraîche », le matin ou le soir, pour les mêmes raisons.

Enfin, il y a la possibilité d'équiper le réseau d'arrosage d'un compteur « vert ». Indépendant du compteur d'eau traditionnel, le compteur vert comptaibilise l'eau utilisée uniquement pour l'arrosage. L'eau d'arrosage retourne directement à la terre,

sans avoir besoin d'être traitée, il n'est donc pas nécessaire de procéder à sa dépollution. Le prix de revient du m³ consommé est ainsi réduit car la partie assainissement et traitement des eaux n'est pas comptabilisée sur la facture.